



Schéma Régional ence Écologique

Les indicateurs du SRCE PACA

CRB du 6 novembre 2015



+ de 100 mesures qui ont été définies lors des ateliers de co-construction :

→ **4** orientations stratégiques (GOS) et **19** actions (ACT) qui ont été identifiées comme étant **les plus efficaces et urgentes** par les participants

Orientation stratégique 1 : agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien de corridors écologiques

Orientation stratégique 2 : Maintenir du foncier naturel, agricole et forestier et développer des usages durables au regard des continuités écologiques

Orientation stratégique 3 : Développer les solutions écologiques de demain en anticipant sur les nouvelles sources de fragmentation et de rupture

Orientation stratégique 4 : Restaurer, protéger et développer une trame d'interface terre-mer dont le fonctionnement semble directement lié à la création ou à la conservation de réservoirs de biodiversité littoraux ou marins

→ **5** Orientations Stratégiques Territoriales (OST) –Les alpes, Rhône Durance, l'arrière pays, de Fos à Toulon, le Littoral

3 niveaux d'indicateurs pour le SRCE

Adoption et Approbation du SRCE



06 novembre 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur





Observatoire Régional
de la **Biodiversité**
Provence • Alpes • Côte d'Azur



BIENVENUE !

Le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur détient une biodiversité exceptionnelle. Ce patrimoine naturel riche subit des pressions et donne aux acteurs régionaux la responsabilité de le préserver. La création de l'observatoire régional de la biodiversité dans le cadre de la Stratégie régionale en faveur de la biodiversité s'inscrit dans la nécessité de mesurer les progrès ou les dégradations de la biodiversité et d'optimiser la diffusion et l'appropriation de ces informations.

À LA UNE

Descouvrez les Réserves naturelles régionales de Provence-Alpes Côte d'Azur

ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Nom de la structure
Statut
Territoire d'actions
Compétences

AGENDA

STRATÉGIE GLOBALE BIODIVERSITÉ

RESSOURCES

ACTUALITÉS

analyse comparative des espèces exotiques envahissantes en France - 1ère enquête nationale (2009-2013)

Quel est le coût et la nature des dommages occasionnés par les EEE en France ?
Quelles sont les dépenses menées contre les EEE ?
Quelles sont les sources de financement mobilisées pour ces dépenses ?
etc.

L'enquête menée par le Commissariat général au Développement durable a permis de recueillir des données sur la période 2009-2013, en s'appuyant sur un questionnaire d'enquête complété par une analyse bibliographique et des entretiens en métropole et en outre-mer. Septembre 2015.

Biodiversité, villes et territoires

Le Centre de Valorisation des Ressources Humaines d'Aix-en-Provence propose en partenariat avec l'IMBE une formation diplômante de niveau Master 1, Diplôme d'études supérieures universitaires "Biodiversité, Villes et Territoires".

LES INDICATEURS

- Dynamiques et pressions sur la biodiversité
- Réponses de la société
- Services rendus par la biodiversité
- Les questions

SRCE

Schéma régional de cohérence écologique

FORB PACA pour publier ces indicateurs

06 novembre 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur

Les indicateurs de suivi des Orientations stratégiques et des actions

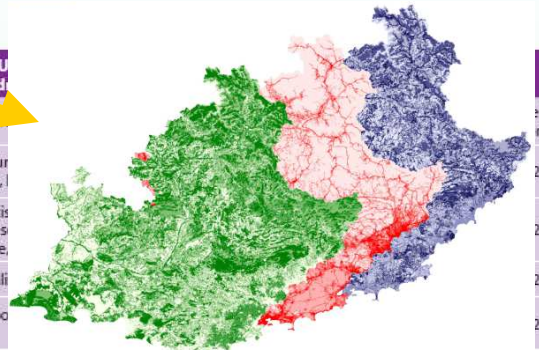
INDICATEURS DE SUIVI DE L'ORIENTATION STRATEGIQUE 1 Agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien de corridors écologiques			
Moyens	N° de la fiche	Nom indicateur	Fiche technique détaillée
Par la prise en compte dans les documents d'urbanisme	1	Evolution de la répartition des différents types d'occupation du sol	oui
	2	Stabilisation des surfaces artificialisées	oui
	3	Nombre de SCoT et PLUI qui auront intégré la TVB dans les DOO, OAP et règlement	oui
	4	Nombre de SCoT et PLUI qui auront démontré dans leur évaluation d'impact sur l'environnement (évaluation des impacts) que les actions de planification ont permis de limiter les impacts négatifs de l'urbanisme sur la biodiversité et la nature	oui
	5	Nombre de plans de gestion de territoire agricole et naturel à protéger au titre de l'article L.122-1-5 du code de l'urbanisme - « délimitation des espaces agricoles et naturels » au DOO des SCoT	non
Par le développement de la nature en ville	6	Surface identifiée dans la BDTopo comme étant des espaces à caractère de nature dans les agglomérations	oui
Par les politiques publiques « intégrées »	7	Nombre d'indicateurs partagés avec les autres schémas et plans de la région Paca	non
	8	Part des aides accordées par l'Etat et/ou le Conseil Régional pour appuyer des études soit liées aux continuités préalables à la planification, soit à la connaissance sur des espèces représentatives de fonctionnalité ou sur des habitats participant aux continuités, soit pour des travaux de restauration	non
Par la restauration d'une trame bleue fonctionnelle en cohérence avec les objectifs de la DCE	9	Nombre et pourcentage d'obstacles mis en conformité sur les cours d'eau classés au titre de l'article L.214-17-2 du Code de l'Environnement	non
Par la prise en compte dans la conception, la réalisation et la gestion de travaux d'aménagement et d'ouvrages	10	Evolution du niveau de fragmentation dû aux infrastructures linéaires sur les trames terrestres et aquatiques	oui
	11	Nombre d'ouvrages ou aménagements améliorant la perméabilité des infrastructures linéaires existantes	non

26 indicateurs pour suivre la mise en oeuvre du SRCE

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ORIENTATION STRATEGIQUE 3 Développer les solutions écologiques de demain en anticipant sur les nouvelles sources de fragmentation et de rupture				
Moyens	N° de la fiche	Nom indicateur	Fiche technique détaillée	Date de la version
En s'appuyant sur un pôle ressource, solutions R&D Biodiversité et Fonctionnalité	20	Nombre d'adhésions à la déclinaison régionale du SINP, notamment participants à la démarche SILENE (structures partenaires et producteurs)	non	Octobre 2015
	21	Nombre d'études exploratoires sur les espaces particuliers visés en fin du plan d'action soutenues par l'Etat, la Région ou les collectivités	non	
		« Aides accordées par l'Etat et/ou le Conseil Régional pour soutenir la recherche sur le maintien de la biodiversité, que celles-ci soient d'approche « bio » ou « non bio » ou sur les indicateurs de suivi : thèse, appel à projet, études scientifiques et exploratoires »	non	
En développant l'échange d'informations, de sensibilisation, de communication et formation au service de la prise en compte des fonctionnalités écologiques	23	Brochures ou livrets de sensibilisation ciblant les professions ou activités directement concernées (4 brochures : urbanisme, agriculture, forêt, tourisme)	non	Octobre 2015
	24	Formations intégrant les fonctionnalités écologiques dans leurs cursus de différents niveaux : formations initiales ou professionnelles	non	Octobre 2015
	25	Nombre d'avis rendus par le CRB sur les projets susceptibles de porter atteinte aux éléments de la TVB ou SRCE en distinguant avis favorables et défavorables	non	Octobre 2015
	26	Nombre de clubs « métiers » visant à faciliter les échanges sur les savoir-faire et les retours d'expérience sur l'identification des continuités écologiques, leur suivi et les méthodes de restauration	non	Octobre 2015

Les indicateurs de pressions

INDICATEUR Mis en oeuvre dans le cadre de la loi de 2015		Date de la version
N° de la fiche	Nom indicateur	
Pressions infrastructures	Infrastructures linéaires - Longueur voies ferrées, transports par câble, etc.	2015
Pressions bâti	Bâti - Superficie pondérée de bâtis, cimetières, pistes d'aérodrome, résidences secondaires, places et carrefours, aires de triage, etc.	2015
Pressions population	Population - Population fiscale locale	2015
Pressions combinées	Pressions combinées : Moyenne pondérée de bâtis et population	2015



INDICATEURS DE SUIVI DE L'ORIENTATION STRATEGIQUE 2 Maintenir du foncier naturel, agricole et forestier et développer des usages durables au regard des continuités écologiques			
Moyens	N° de la fiche	Nom indicateur	Fiche technique détaillée
Par la cohérence des actions foncières et des politiques publiques en faveur de la biodiversité	12	Nouvelles surfaces d'espaces sous maîtrise foncière dans les réservoirs et les corridors	oui
	13-1	Part des surfaces protégées dans le cadre des politiques publiques sur la biodiversité dans les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques	oui
	13-2 13-3		
Par la prise en compte dans les pratiques agricoles	14	Part des surfaces agricoles valorisées et concourant au maintien de fonctionnalités dans les réservoirs et les corridors (contrats Natura 2000 spécifiques, mesures agro-environnementales, certifiées en « bio », surfaces en landes et prairies relevées au titre du Registre Parcellaire Graphique...)	oui
	15	Part des espaces à caractère de nature dans les espaces agricoles	oui
Par la prise en compte dans les pratiques forestières	16	Nombre de chartes forestières de territoire ou de plan de gestion de massif intégrant l'identification des trames forestières de vieux bois et les modes de gestion durable de la forêt	
	17	Surface concernée par un outil de gestion en forêt privée : plan simple de gestion, RTG, CBPS, intégrant la gestion durable	
	18	Nombre de contrats Natura 2000, mesure 227 « dispositif visant à maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats forestiers »	
	19	Surface des îlots de vieux bois ou de non production dans les documents de gestion en forêt privée et publique	

Les indicateurs définis dans l'évaluation environnementale

INDICATEURS DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE Permettant le suivi des pressions et de l'état initial de l'environnement				
	N° de la fiche	Nom indicateur	Fiche technique détaillée	Date de la version
Milieux naturels et biodiversité	1	Evolution de la répartition des différents types d'occupation du sol (cf. Fiche 1)	oui	Octobre 2015
	2	Superficie concernée par un périmètre réglementaire et/ou ? (cf. Fiche 13)	oui	Octobre 2015
Paysages	EE1	Superficie du territoire identifié à l'échelle communale en tant que réservoir de biodiversité ou corridor		
	EE2	Superficie concernée par un classement en site classé	oui	Octobre 2015
Ressources en eau et assainissement	EE3	Superficie du territoire concernée par un SAGE et/ou un contrat de milieu		
	EE4	Nombre d'obstacles à l'écoulement recensés par le ROE		
	EE5	Superficie en termes de périmètre de protection de captage sur le territoire		
	EE6	Nombre de stations d'épuration ne correspondant pas aux normes de qualité de rejet		
Ressources minérales	EE7	Nombre de carrières en exploitation sur le territoire		
	EE8	Volume de granulats produits annuellement par les carrières en Paca		



LA MAÎTRISE FONCIÈRE
DANS ET HORS LES ÉLÉMENTS
DE LA TRAME VERTE ET BLEUE RÉGIONALE



Indicateur SRCE2014_PAS13 – Aires protégées, gérées et/ou connues

Sources

INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel

Initié en 2003 par le Muséum national d'Histoire naturelle qui répond à sa mission stipulée dans le code de l'environnement (art L411-5), l'Inventaire National du Patrimoine Naturel intègre les données naturalistes du muséum et de l'ensemble des programmes nationaux de connaissance, de conservation et de protection de la Nature. Ce système d'information recense les espèces animales et végétales, actuelles et anciennes, continentales et marines, les habitats naturels, les espaces protégés et le patrimoine géologique, en métropole et en outre-mer.

L'INPN a été fin 2012 désigné plate-forme nationale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) et assure la diffusion des données au niveau national. Il alimente par ailleurs l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB).

CRIGE Paca Centre Régional de l'Information Géographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRIGE Paca est un centre de ressources en géomatique au service des organismes publics de la région. Depuis sa création fin 2002 par l'État et la Région, le principal objet du CRIGE consiste à développer les usages, la production et le partage d'information géographique entre les services publics.

DREAL Paca Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un certain nombre de lots de données géographiques sont disponibles sur l'espace de téléchargement de la DREAL Paca : Données SIG.

Description des données

Parfois une fiche technique

INPN Base de données nationale des espaces naturels

Protection réglementaire

Espaces naturels	Couche SIG	Date de référence nationale (données valides au)	Nombre de sites en Paca dans la couche SIG	Source de la couche SIG Paca
Arrêtés de protection de biotope	epb2014_10	25/10/2014	66	DREAL
Zones cœur de parcs nationaux	pn2014_07	01/07/2014	4	
Reserves biologiques de l'Office National des Forêts	rb2013	01/06/2013	20	ONF
Reserves naturelles Nationales	rnn2014_07	01/07/2014	12	DREAL
Reserves naturelles régionales	mr2014_10	25/10/2014	6	RNF

Protection par la maîtrise foncière

Espaces naturels	Couche SIG	Date de référence nationale (données valides au)	Nombre de sites en Paca dans la couche SIG	Source de la couche SIG Paca
Sites du conservatoire du littoral	cdl2013	31/12/2011 (2012 ?)	74	CDL
Sites acquis ou assimilés des conservatoires d'espaces naturels	oen2013	31/12/2011 (2012 ?)	8	FCEN

Références

Classe : Indicateur de suivi
Fiche technique n°SRCE2014_PAS12
Réalisation : Cerna - DfemMed (Jean-Paul Besière)
Redaction : DREAL Paca (Frédérique Gerbeaud-Maulin)

Remarque : Pour cette fiche 2015, la maîtrise foncière n'a été analysée que par le prisme des outils liés à l'action écologique. Il manque au présent indicateur les différentes interventions foncières faites au titre de l'agriculture. Ces dernières, même si elles visent un objectif économique avant tout, contribuent fortement au maintien de foncier et d'usage agricoles. Ces informations viendront compléter cet indicateur ultérieurement.

La maîtrise foncière est une possibilité d'action efficace pour préserver des milieux naturels ou semi-naturels non soumis à un régime de protection réglementaire particulier. Elle peut être un outil à la fois au service de la préservation et la remise en état des réservoirs de biodiversité et des corridors, du maintien des terres et des usages agricoles et forestiers, et de la protection de la qualité des sols.

Cette action foncière s'avère être un volet particulièrement complexe faisant intervenir bon nombre de partenaires avec des prérogatives spécifiques propres à leurs compétences et à leur territoire. Le SRCE n'a pas vocation à créer un nouvel outil foncier, ni à créer un nouveau partenaire, mais plutôt de permettre d'orienter ou d'intégrer dans les priorités d'actions de chacun les enjeux de fonctionnalité.

Suivre les surfaces en maîtrise foncière permet d'appréhender les points d'urgence. Néanmoins le facteur temps est primordial. Ainsi, les stratégies foncières doivent inscrire dans la durée. Le SRCE ne couvre pas un engagement sur plusieurs années, de 10 à 20 ans. Dans ce cadre, il est nécessaire de définir un contexte pour faire avancer ou au contraire freiner la dynamique de protection régionale. Cette succession de financements doit être cohérente et favorable à la biodiversité (...). Enfin, les outils sur la biodiversité elle-même ne sont mesurés qu'à bien plus tard.

Une fiche "com"

Territoire	Superficie (km ²)	Superficie selon la nature de maîtrise foncière (Km ²)				Part des éléments de la Trame verte en maîtrise foncière (%)
		Sites du conservatoire du littoral	Sites du conservatoire d'espaces naturels	Espaces naturels sensibles	Toutes catégories confondues	
Réservoir de biodiversité à préserver	15 244	278	3	173	454	3,0
Réservoir de biodiversité à remettre en bon état	2 914	83	5	111	199	6,8
Corridor écologique à préserver	1 634	2	0	13	15	0,9
Corridor écologique à remettre en bon état	219	0	0	2	3	1,2
Ensemble Trame verte ¹	20 011	364	9	298	671	3,4
Hors Trame verte	11 666	0	0	0	0	0
Paca	31 676	362	9	298	669	2,1

¹ La Trame verte recouvre également certains espaces en eau continentale : zones humides, cours d'eau et plans d'eau.

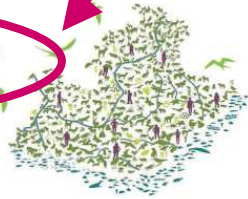
La définition régionale de la Trame verte et bleue régionale prend en compte les espaces acquis par les partenaires que sont le Conservatoire du littoral, le CEN Paca et les Départements. Par conséquent, le résultat de cet indicateur est représentatif de cette démarche intégratrice, avec 100 % de ces éléments dans la Trame verte.

En revanche, le suivi de cet indicateur permettra de montrer si le SRCE peut être un outil fédérateur en matière de stratégie foncière sur certains territoires. Même si chacun des partenaires visés ci-dessus visent des objectifs différents, la répartition des actions foncières et les priorités pourraient également prendre en compte les objectifs du SRCE, notamment sur les territoires les plus menacés que sont les réservoirs de biodiversité et les corridors à remettre en bon état.

11

AGIR SUR LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

RÉTABLIR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES TERRESTRES



Références
 Classe : Indicateur de suivi
 Réalisation : Cerema - DfERMed (Jean-Paul Bessière)
 Rédaction : DREAL Paca (Frédérique Gerbeaud-Maulin)

La restauration des fonctionnalités écologiques terrestres est une action prioritaire du Plan d'action stratégique (PAS) du SRCE : action 10 « Améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes ».

Les infrastructures linéaires (routières, ferrées, aériennes, canaux...) sont identifiées comme étant des aménagements particulièrement fragmentant, dès lors que leur perméabilité n'ait pas assurée lors de leur conception et que leurs caractéristiques constructives (déblais, remblais, clôtures, trafics ou débit) ne permettent pas aux espèces de les franchir. Chaque gestionnaire porte ou portera des efforts progressifs, sur la prise en compte des continuités dans le cadre de leurs politiques de gestion et de services internes. Mais, il existe déjà des pratiques qui visent à intégrer les besoins en déplacement des espèces soit au travers d'une gestion raisonnée dans les emprises, soit lors des travaux de modernisation des réseaux, soit encore par des opérations stratégiques de restauration de continuités rendues dysfonctionnelles par l'infrastructure.

19 secteurs prioritaires ont été identifiés pour lesquels il est nécessaire de porter un effort collectif afin d'assurer une restauration efficace à long terme des grandes continuités écologiques régionales. Ces secteurs correspondent aujourd'hui à des grandes continuités qui subissent un effet de coupure prononcé par le jumelage d'infrastructures.

DEUX ECOPONTS SUR LE RÉSEAU VINCO/ESCOTA ONT ÉTÉ MIS EN SERVICE EN MARS 2013. Ils se situent sur les secteurs 1 et 5 visés au Plan d'action stratégique du SRCE.



Autoroute A57
Commune de Pignans (Var)



Credit photos - Escota



Autoroute A8
Commune de Brignoles (Var)



Credit photos - DREAL Paca

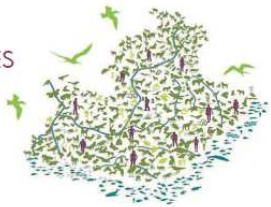
Mise à jour : Octobre 2015

06 novembre 2015

9

AGIR SUR LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

RÉTABLIR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES AQUATIQUES



Références
 Classe : Indicateur de suivi
 Réalisation : Cerema - DfERMed (Jean-Paul Bessière)
 Rédaction : DREAL Paca (Frédérique Gerbeaud-Maulin)

La restauration des fonctionnalités écologiques des cours d'eau est une action prioritaire du Plan d'action stratégique (PAS) du SRCE : action 7 « Restaurer des fonctionnalités naturelles des cours d'eau ». Elle vient en support des engagements pris dans le SDAGE 2010-2015, confirmés dans le SDAGE en cours de validation 2016-2021 (Disposition 6A-05 « Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques »).

Les priorités d'action visant la restauration de la continuité écologique dans le bassin Rhône-Méditerranée correspondent aux actions à conduire sur les cours d'eau classés en liste 2¹ au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement et de celles prévues dans le Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)². Les ouvrages à traiter à ces titres sont prioritaires et des actions les concernant sont inscrites dans le programme de mesures du bassin Rhône-Méditerranée.

180 actions sont programmées sur la période 2014-2018 sur les ouvrages les plus bloquant situés sur les cours d'eau classés en liste 2. Environ 20 actions par an sont envisagées, soit 40 actions programmées sur 2015-2016. A ce jour plusieurs actions ont d'ores et déjà été réalisées avec le soutien de l'Agence de l'eau.

Depuis 2014, 27 ouvrages ont été mis aux normes

Alpes de Haute Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-duRhône	Var	Vaucluse
8	14	3 (concernant l'anguille)	-	-	2

Source : Cerema

Ouvrage sur le Buech - Commune de Les Savoynes (Hautes-Alpes)



Ouvrage sur le Drac - Commune de Saint-Bonnet (Hautes-Alpes)



Credit photos : DDT des Hautes-Alpes - DREAL Paca

Mise à jour : Octobre 2015



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

